

Atelier de la Chaire Energie et Prospérité : Compte Rendu de la Table Ronde

Tour de table sur le sujet : articulation des approches bottom-up et top-down.

Dominique Plihon (Professeur à l'Université Paris Nord Chaire EP) : rappelle, tout d'abord, les enjeux de la planification écologique :

Elle est importante pour réduire les incertitudes qui sont un frein à l'investissement. C'est la tragédie des horizons : l'horizon des décisions est court par rapport à leurs effets sur l'économie et les entreprises. La question climatique pose également un problème de nouveaux coûts, notamment ceux de transition. Par exemple, un changement de politique économique est un problème d'incertitude pour les entreprises.

La prise en compte du climat dans les décisions n'est pas évidente : le climat est-il un bien commun global ou un échec du marché ? Selon sa définition, les politiques à mettre en œuvre diffèrent.

Nous sommes face à une insuffisante mobilisation et formation des acteurs économiques et sociaux qui est pourtant essentielle afin de réussir la bifurcation écologique.

Quelles leçons peut-on tirer des expériences passées de planification ?

Par exemple, la planification de l'après-guerre a joué un rôle majeur dans la réduction d'incertitudes. La situation dans laquelle nous sommes aujourd'hui présentent des similitudes avec celle de l'après-guerre : nous avons besoin de reconstruire un appareil productif et une organisation sociale complète, systémique.

Nous avons donc besoin d'une planification écologique. Cependant, le contexte est différent ; le monde a changé et on ne peut pas reprendre la même planification. Dans les années 50, il n'y avait pas d'impératif écologique identifié. De plus, le marché est devenu le mode de régulation dominant, ce qui est un recul de l'état comme stratège, investisseur et régulateur par rapport à la situation d'après-guerre. De plus, l'ouverture internationale et européenne a entraîné un recul de l'espace national et local comme lieu de production et de régulation.

Quel rôle pour la planification ?

En France, nous avons une constellation d'institutions publiques qui effectuent un travail important (France Stratégie, le HCC, le SNBC, Bpifrance, la Caisses des dépôts, la banque des territoires, l'Ademe. Le rôle de la planification écologique pourrait être double :

- Assurer la cohérence entre ces institutions et la mise en œuvre de politiques publiques. On a aujourd'hui des discours différents selon l'institution publique (exemple : le HCC alarme sur la SNBC non respectée).
- Coordonner les démarches bottom up et top down en articulant démarches locales et nationales.

Pour que cela fonctionne, il faut une sensibilisation de la société civile.

Clarisse Angelier (déléguée générale ANRT)

Il y a deux grands prismes :

- Celui des entreprises et de leur responsabilité sociale, qui peuvent mettre en œuvre des stratégies pour atteindre la neutralité carbone.
- Dans le milieu académique, c'est plus subtil. Les chercheurs sont plus attachés à leur indépendance et leur liberté.

L'ANRT effectue un rôle de guidance.

Depuis la disparition du Plan en 2006, l'Etat se désengage petit à petit d'une forme de planification assumée. Cependant, depuis juin 2021, 23 programmes de recherche ont été lancés dans des domaines stratégiques à fort impact social. Dans les objectifs de France 2030, la moitié portent sur le verdissement. On a besoin de convergence et de lisibilité. L'Etat doit assumer une planification qui est nécessaire. Nous devons embarquer les entreprises et le monde académique, avec des académiques dans les comités dans les comités de filières et des entreprises dans les conseils scientifiques des universités. La planification doit orchestrer ces acteurs.

Aurélie Picard (Déléguée générale comité stratégique de filière)

Un comité stratégique de filière rassemble l'état les industriels, les entreprises, les syndicats et le monde académique.

L'industrie est essentielle à notre indépendance économique : pour faire la transition énergétique, il faut reconstruire notre appareil productif. Mais pour cela il est nécessaire de faire adhérer les populations.

Pour l'instant, ça ne fonctionne pas. Nous n'avons pas de vraie autonomie pour mettre en place ce qu'on planifie si on n'investit pas massivement dans l'industrie. Il y a une prise de conscience européenne mais pour le moment, nous sommes les seuls à ouvrir notre marché à ce point. Les règles de l'OMC sont déjà franchies par les Etats Unis et la Chine quand ils annoncent qu'ils vont faire du solaire uniquement dans leur pays.

Comment acheter mieux ?

Nous avons tous une part de responsabilité. Les achats que l'on fait d'un point de vue industriel ou entreprise vont structurer l'industrie. Les prix dépendent des volumes et les volumes des prix.

La démarche combine approche bottom up et une approche top down. D'un côté, top down avec le comité en cherchant à répondre à la question : quelles sont les technologies pour accélérer cette démarche ? De l'autre, bottom-up avec une approche à l'échelle des territoires où on cherche à activer des synergies entre les acteurs.

On vient faire se rencontrer les deux approches avec la création de la plateforme « Je décarbone » de mise en relation : industriels qui cherchent à se décarboner, acteurs porteurs de solutions, association, etc.

David Marchal (Directeur exécutif adjoint expertises et programmes, ADEME) :

L'ADEME finance des formations de référents énergie dans l'industrie et la finance, des audits énergétiques, des études de faisabilité, etc. 1Md pour subventionner les actions pour l'énergie, 2Md pour le plan de relance.

On a de l'argent, mais comment faire pour que les projets émergent réellement sur les territoires et dans les entreprises ? En dehors des investissements, le financement d'audit ou d'études permet de jouer le rôle de déclencheur.

Il y a une grande complexité dans les guichets : Dans France 2030, on a mis en place **ZIBac** : zone industrielle bas carbone. Le but est de financer des études pour que des industriels collaborent ; On veut les inciter à coconstruire des trajectoires de décarbonation et investir ensemble dans la planification collective sur un territoire donné (exemple réseau de chaleur). Il y a besoin de subventions publiques pour susciter cette réflexion.

Il existe d'autres dispositifs pouvant favoriser la transition des marchés complexes :

Avec l'émergence des data, on peut transformer un marché très rapidement. Certains acteurs (Amazon, Uber) profitent de l'accès à des données pour transformer un marché sans être propriétaire des moyens de production.

Dans les projets en cours, on essaie de susciter cette idée-là. Pour cela, on met en place plusieurs petits dispositifs pour mettre en commun des idées, données et des méthodes. Par exemple :

- Résilience des territoires est un appel à commun.
- L'extrême défi : encourage la coopétition, l'émulation entre acteurs.
Par exemple : comment concevoir des véhicules de petite taille adaptés au monde rural beaucoup moins cher ? Comment faire travailler ensemble des acteurs ? (43 équipes participantes)
- Production de scénarios (Vision ADEME puis Transition 2050) : comment donner un avenir à voir ?
Les outils de prospective sont énormément réutilisés par un tas d'acteurs et deviennent des points de repère.

Jean-Michel Trochet (économiste chez EDF)

Je suis économiste d'entreprise, donc je fais des Analyses Coût Bénéfice (ACB) sur les technologies de production, entourés d'experts des différentes technologies. Il fait également du calcul économique sur les instruments de politiques publiques permettant d'aller sur la bonne trajectoire de décarbonation, par exemple sur les taxes et subventions. Lui est dans une approche top down mais en contact avec des acteurs du terrain qui s'interrogent sur la valeur opératoire de ces calculs.

Patrick Criqui a commencé son exposé en parlant d'incertitudes radicales ; cette radicalité est plus subtile selon lui. Dans le passé, comme l'a rappelé Dominique Plihon, la planification a servi à réduire les incertitudes. Aujourd'hui, Patrick Criqui a publié un rapport sur le coût d'abattement sectoriel, et le rapport Quinet donne la valeur de l'action pour le climat. Cependant, il ne suffit pas de rentrer ces valeurs dans un tableau excel pour résoudre le problème. Même si c'est un petit peu plus compliqué de faire du

calcul économique proprement, les vrais sujets complexes sont sur les filières industrielles et pas sur le calcul économique.

Le coût d'abattement est le bon indicateur pour comparer les projets et technologies. Par exemple pour la décarbonation de l'acier avec l'hydrogène. On a tendance à vouloir colorier l'H2 (vert, brun) alors qu'on pourrait utiliser directement le critère du coût d'abattement et donner ce chiffre pour faire de la pédagogie.

3eme exemple des pompes à chaleurs :

?

Réaction aux autres interventions

Dominique Plihon (Professeur à l'Université Paris Nord Chaire EP) : pas de désaccord avec les autres interventions. France stratégie avait fait une note il y a deux ans en disant que la planification ne sert à rien parce que d'autres acteurs le font déjà. Depuis quelques mois : ils ont refait une note pour dire que c'est utile. Dans les réflexions publiques il n'y pas d'analyse ; Organiser un vrai débat sur la planification écologique mais il faut élargir considérablement.

Clarisse Angelier (déléguée générale ANRT) : Il faut produire des notes concertées entre la pensée académique et privée. A la suite de cet atelier, il faut élaborer une note dans les 6 mois et porter à la connaissance des conseillers, ministres, etc.

Aurélien Picard (Déléguée générale comité stratégique de filière). Le seul coût d'abattement n'est pas pertinent car la seule question est de savoir qui arrive à avoir le plus gros volume en premier. On a le choix de décider qui va avoir la technologie de demain. Dans cette course, les coûts d'aujourd'hui ne sont pas les coûts de demain car on a une question de volume. Elle reprend l'exemple du solaire.

David Marchal (Directeur exécutif adjoint expertises et programmes, ADEME) : Il rappelle le contexte d'inflation sur les prix de l'énergie qui pourraient induire des changements forts mais aussi entraîner un immobilisme car plus de risques. Un des enjeux de la planification est de réconcilier le national avec le territorial, on a des outils de planification (SNBC puis SRADETT) mais pas de cohérence entre les deux. La question de la transition rejoint celle du partage du fardeau, des efforts d'un territoire à l'autre.

Jean-Michel Trochet (économiste chez EDF) : il faut être beaucoup plus précis dans le calcul du coût d'abattement et il faut creuser comment cette learning curve est construite et établir qui sont les gagnants et les perdants à l'échelle mondiale. Par exemple, concernant le PV, le contribuable français ou allemand n'est pas content du PV alors que les Chinois, oui. Il faut faire cette étude pour toutes les technologies (batteries, électrolyseurs, pompes à chaleur et nucléaire).

Questions / Réponses

Q : si vous aviez une baguette magique, que feriez vous pour que les entreprises puissent s'aligner sur l'horizon générale de la décarbonation ?

R : David Marchal propose la **sobriété**. Mais il faut la rendre désirable par des imaginaires, responsabiliser la publicité qui incite à consommer, voir plus grand. Pour les entreprises, cela signifie changer de business model pour sortir des modèles en volume tout en continuant de faire du chiffre d'affaires.

Aurélie Picard : **propose la psychologie de masse**. Une culture se change et évolue. On peut la transformer pour que celui qui ne joue pas le jeu n'ait plus sa place. On peut sortir ainsi du dilemme du prisonnier.

Dominique Plihon : Il faut de **l'adhésion et une meilleure compréhension des enjeux**. La Convention Citoyenne pour le Climat a prouvé que c'était possible. Les participants ont produit des analyses pertinentes et notamment des décisions de rupture. La sobriété est plutôt mal partie car beaucoup de gens ne comprennent pas ce que c'est. Le plan de sobriété est sorti il y a deux jours mais très loin en termes d'explication de l'importance des mesures et aussi de l'ordre de grandeur des actions affichées. C'est aussi important que d'avancer en termes technologiques. Il faut que non seulement les économistes mais aussi les sociologues s'emparent du sujet.

Jean-Michel Trochet : **propose la qualification**. La planification passée n'était pas court-termiste et s'est faite dans une économie de marché. Il y avait des engagements de long terme et des signaux prix. La transition énergétique, c'est essentiellement une affaire d'équipement, surtout un engagement pour investir, l'état doit jouer un rôle fondamental.